



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13<sup>ème</sup> séance du mardi 12 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2019/01 de la Municipalité, du 17 janvier 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 600'000.- pour financer la fourniture du bois et sa préparation, dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment sur le site du Collège de Béthusy et dans l'attente du crédit d'ouvrage ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'étude complémentaire de CHF 200'000.- au crédit alloué par le préavis N° 2018/27, en vue de poursuivre les études pour le bâtiment augmenté d'un étage (passant de 12 à 16 classes) ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs aux crédits mentionnés sous chiffre 1 et 2 sur la rubrique 390 du Service des écoles primaires et secondaires.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi douze février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :